

St Paul Mag

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE
ST PAUL-EN-PAREDS

n°51
édition
2025

St en Paul
areds
Commune à vivre

St Paul Mag spécial Championnats de France de cyclisme !

À événement exceptionnel, édition spéciale !

Un St Paul Mag un peu plus tôt que de coutume, en raison des championnats de France de cyclisme 2025, qui vont marquer l'histoire de la commune cette année ! Un événement rare qui ne se reproduira peut-être pas, et pour lequel nous devons nous préparer. La ville des Herbiers, accompagnée du Département et de la Fédération Nationale du Cyclisme, travaille d'arrache-pied, depuis plusieurs mois pour être au rendez vous de ce bel événement.

Les championnats de France de cyclisme s'installent aux Herbiers, du 26 au 29 juin !
L'attente, des spectateurs autour de cet événement sportif et populaire est importante et ce ne sont pas moins de 60 000 spectateurs qui sont attendus, principalement aux Herbiers, devant la Mairie où seront donnés les départs mais aussi et surtout au Mont des Alouettes où la ligne d'arrivée sera installée.

L'organisation des Championnats de France de cyclisme est comparable à celle du Tour de France. Près de 600 coureurs sont attendus et 110 équipes. Lors de cet événement d'ampleur nationale, ce sont 7 titres de champions de France qui seront décernés au terme des compétitions. Les championnats de France feront rayonner le Pays des Herbiers grâce à une diffusion en direct sur France Télévisions et Eurosport. Il s'agira donc d'un zoom exceptionnel sur notre petite commune, principalement la journée des épreuves de contre-la-montre.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

LES HERBIERS
VILLE

26-29 JUIN 2025

CHAMPIONNATS
DE FRANCE

CYCLISME SUR ROUTE

WWW.FRANCEROUTE.FR

VENDÉE
LES HERBIERS

28 JUIN 2025
À PARTIR DE 15H

LA TRICOLORE
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOSORTIVE

FDJ UNITED SKODA Vw wtw TotalEnergies EUROSPORT france-tv sport

À quoi s'attendre pour St Paul en Pareds ?

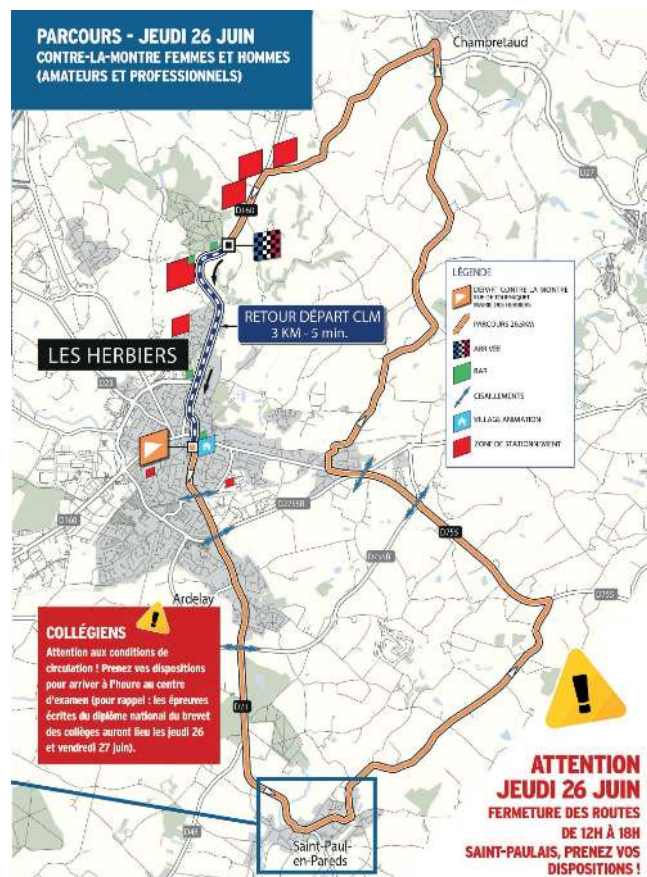
La commune de St Paul en Pareds sera uniquement impactée le jeudi 26 juin, pour les épreuves de contre-la-montre hommes et femmes sur un parcours de 26.5 km, qui passera sur les communes des Herbiers, Saint Paul en Pareds et Chambretaud.

Notre commune est fréquemment sollicitée pour être sur les parcours des courses cyclistes, pour deux raisons principales, d'abord le relief intéressant de notre territoire, et ensuite parce que la culture du vélo est historique, avec **le comité des courses créé il y a plus de 70 ans**, qui organise régulièrement des courses avec le soutien du Vélo Club Herbretais.

De nombreux bénévoles saint Paulais y sont investis et œuvrent à chaque manifestation pour l'organisation et la sécurisation des événements. De cet investissement sont nés plusieurs vocations de sportifs et un champion, **Emilien Jeannière**, natif de St Paul en Pareds, qui prendra le départ de course du dimanche 29 juin, sous les couleurs de l'équipe Total Energie. Je vous laisse imaginer l'effervescence, de son fan club, autour de sa participation ! L'ambiance sera donc assurée dans la fan-zone dans la montée du mont des Alouettes !

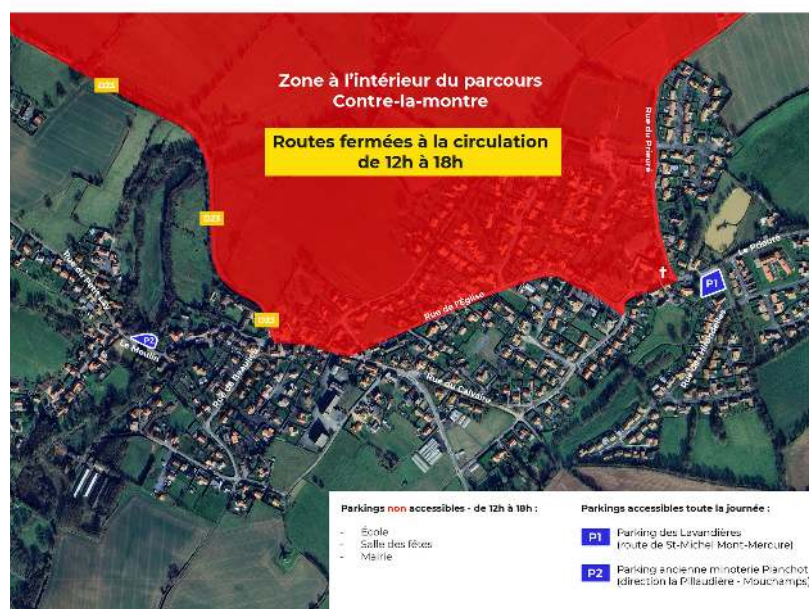
Prenez vos précautions et anticipez vos déplacements !

Des compétitions qui nécessitent des fermetures de routes pendant les courses. Ainsi la RD23, les rues de l'Eglise et du prieuré, seront **inaccessibles de 12h00 à 18h00 sur notre commune**. Les habitants des rue du Boitissandeau, rue de l'Eglise, Cité du Val du petit Lay, Cité de l'Aubépine, Cité des Orchidées seront donc très fortement impactés. Il n'y a pas de de passage possible (cisaillement), pour permettre aux voitures de traverser le tracé de la course, le jeudi 26 juin. Les riverains doivent donc anticiper leurs besoins en déplacement pour pouvoir se déplacer en voiture.



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME 2025

Jeudi 26 juin - Épreuve du contre-la-montre



Aucun point de cisaillement (point de passage pour les véhicules permettant de couper le parcours) n'est prévu sur la commune de St Paul, entre **12h00 et 18h00**. D'où la **nécessité d'anticiper vos déplacements ainsi que le stationnement de vos véhicules pour pouvoir sortir ou entrer dans la zone rouge, qui sera inaccessible pendant la course.**

Les traversées piétonnes sont autorisées et permettront aux parents de venir récupérer leurs enfants aux heures habituelles de la sortie de l'école ou au périscolaire. La vigilance restera importante car le départ des coureurs est espacé de 2 minutes.

Bon à savoir !

Un numéro de téléphone dédié est mis en place pour répondre à toutes vos questions. Contact possible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
02 51 91 89 95

Santé : du nouveau au Pays des Herbiers

Un Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI) s'installe aux Herbiers

Fièvre soudaine, chute ou blessure ? Un nouveau centre de santé dédié aux soins urgents accueille désormais les habitants, avec ou sans médecin traitant. Ce Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI) propose, sans rendez-vous, une prise en charge rapide des petits problèmes de santé du quotidien.

Pour Christophe Hogard, Président de la Communauté de communes, cette ouverture répond à un réel besoin : « Ce nouveau centre vient compléter l'offre médicale du territoire. C'est une solution concrète et immédiate qui répond à un vrai besoin de la population, tout en soulageant les cabinets médicaux et les services d'urgences hospitalières souvent saturés ». À ce titre, la Ville des Herbiers a accompagné l'installation de ces professionnels de santé, sur un terrain municipal qui lui a été réservé et dont les abords ont été aménagés.

Quels soins sont proposés ?

✓ SOINS PROPOSÉS	✗ SOINS NON PROPOSÉS
• Traumatisme • Chute • Plaie à traiter rapidement • Fièvre ou douleur soudaine • Malaise • Douleurs abdominales • Problèmes infectieux • Allergies	• Renouvellement d'ordonnance • Certificat sportif • Vaccin • Suivi d'une maladie chronique • Enfant de moins de 3 mois



De gauche à droite : Madame Ménard, Docteur Branthome, Madame Richard, Docteur Chauveau.

Comment ça marche ?

Accessible sans rendez-vous, le centre reçoit les patients spontanément ou orientés par d'autres professionnels de santé ou par la régulation médicale (15, 116-117). Sur place, une équipe de deux médecins, deux infirmières et deux secrétaires médicales est prête à intervenir rapidement. Le CMSI est équipé d'un plateau technique performant permettant de réaliser directement sur place radiographies, électrocardiogrammes, perfusions, sutures ainsi que des immobilisations par attelle ou plâtre.

Les enfants peuvent également être pris en charge dès l'âge de 3 mois. Pour le Dr Branthome, le CMSI a un rôle précis : « Votre CMSI est le relais entre la médecine de ville et les urgences hospitalières. Si votre situation médicale requiert un avis ou un geste technique urgent et que votre médecin traitant n'est pas disponible, le CMSI peut vous apporter une réponse appropriée ». **Votre médecin traitant reste donc à privilégier en première intention.**

Des horaires pratiques

Le CMSI est ouvert **du lundi au vendredi de 8h à 19h**, permettant de répondre efficacement aux urgences survenues en journée. Les patients ne restent donc pas en observation la nuit. En résumé, cette proposition permet d'étoffer l'offre de santé locale et de désengorger les services d'urgence.

CMSI Les Herbiers
1, rue Raymond Kopa 85500 Les Herbiers
02 44 51 34 95

CPTS du Haut Bocage

Une nouvelle page de son site internet dédiée aux conseils santé pour les usagers

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Haut Bocage est fière d'annoncer le lancement de sa nouvelle page dédiée aux conseils santé sur son site web. Cette initiative vise à fournir des informations précieuses et accessibles à tous les habitants du territoire, afin de promouvoir une meilleure santé et un bien-être optimal.

Une ressource incontournable pour la santé

La nouvelle section «Conseils Santé» sur le site de la CPTS du Haut Bocage offre une mine d'informations pratiques et fiables sur divers sujets de santé. Que ce soit pour des conseils sur la santé de l'enfant, de l'adulte, les numéros utiles, la gestion de la fièvre chez l'enfant par exemple, ou la prévention au quotidien (les allergies respiratoires saisonnières), cette section est conçue pour répondre aux besoins des maux du quotidien.

Un engagement continu pour la santé communautaire : être acteur de sa santé est essentiel aujourd'hui

La CPTS du Haut Bocage a toujours été à l'avant-garde des initiatives de santé communautaire. En offrant cette nouvelle ressource en ligne, elle réaffirme son engagement à améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants de la région. La section «Conseils Santé» est une extension naturelle de cet engagement, offrant un accès facile à des informations essentielles pour une vie saine.

Ceci a pour but de vous conseiller, en cas de doute ou questionnements, rapprochez-vous de vos professionnels de santé de proximité.



À propos de la CPTS du Haut Bocage

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Haut Bocage est une association dédiée à l'amélioration de la santé et du bien-être des habitants de la région. Elle réunit des professionnels de santé et des acteurs sanitaires et médico-sociaux autour d'un projet de santé commun, visant à apporter une réponse coordonnée aux problématiques de santé du territoire.



- Fièvre de l'enfant
- Constipation
- Maux de gorge
- et bien d'autres encore...

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

CPTS du Haut Bocage

Téléphone : 07 50 75 14 26

Adresse : 31, rue des Pierres fortes 85500 Les Herbiers

Email : contact@cptsduhautbocage.fr

Site internet : www.cptsduhautbocage.fr



16-25 ans

La Mission Locale c'est:

Un accompagnement gratuit, pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, dans toutes les démarches relatives à l'emploi et à la formation, et dans l'élaboration d'un projet professionnel, mais aussi dans tous les aspects de la vie quotidienne.

En parallèle, des ateliers peuvent être proposés comme : Cv et lettre de motivation, connaissance de soi et du territoire, sport, chantiers participatifs...

Plus d'informations sur notre site web : www.mlhb.fr

Siège les Herbiers

- Adresse : 9, rue de l'Etendue
- Téléphone : 02 51 66 81 15

Couvre les communes du Territoire du Pays des Herbiers Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 (17h le vendredi)

Retrouvez la Mission Locale sur les réseaux :

- **Facebook** : https://m.facebook.com/p/Mission-Locale-du-Haut-Bocage-100066653146708/?locale=fr_FR#_=_
- **Instagram** : https://www.instagram.com/missionlocale_hautbocage/?hl=fr
- **X** : <https://twitter.com/MLHautBocage>
- **LinkedIn** : <https://www.linkedin.com/in/mission-locale-haut-bocage-1314a7227>

Mission Locale Haut Bocage
PAYS DE LA LOIRE

16-25 ans

POV : TU TE POSES MILLE QUESTIONS

CONTACT

@missionlocale hautbocage

SAUTE LE PAS AVEC LA MISSION LOCALE

Orientation
Emploi & Formations
Vie quotidienne

Jeu de piste : les Farfadets vous montrent le chemin !

Pour terminer l'année en beauté le Conseil Municipal des enfants se joint aux bénévoles de l'OGEC pour organiser un jeu de pistes, intitulé « sur les pas des Farfadets ».

Un parcours ludique de 3 km dans le centre-bourg de St Paul, accessible à tous, pour découvrir les réalisations végétales communales et de l'école ! Un beau moment à venir partager avec les enfants, les bénévoles et les professeurs avant de sonner la cloche des vacances !



JEU DE PISTE et ENIGMES "SUR LES PAS DES FARFADETS"

Organisé par le conseil municipal des enfants.



Départ de l'école

Parcours de 3km dans le centre ville de Saint Paul - Accessible à tous, même en poussette.

Vendredi 27 JUIN à partir de 17h30

suivi de

L'INAUGURATION de la COUR de L'ECOLE



Restauration scolaire 2025-2026

C'est l'heure des inscriptions pour la Rentrée Scolaire 2026!

Pour les familles qui souhaitent inscrire leur enfant au service restauration scolaire, pour l'année 2025-2026, les démarches sont accessibles sur le site internet de la commune.

Inscription à faire avant le 4 juillet

En cas de difficulté pour renseigner les documents, n'hésitez pas à venir vous faire accompagner à l'accueil de la Mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30).



Les déchets verts : j'en fais quoi ?



Les beaux jours arrivent, on taille, on tond, on débroussaillie, mais après il faut se séparer de ces déchets verts..., en compostant par exemple.

Mais ce n'est pas toujours possible :

Alors, rendez-vous en déchèterie car contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans la nature (forêt, bords de route, bords de chemin, espace public...) n'est pas sans conséquence pour la faune et la flore.

De plus, en bord de route, il suffit d'une personne qui jette son mégot par la fenêtre de sa voiture, geste bien irresponsable, pour que le feu prenne.

Ou, en bord de chemin, les fossés sont engorgés, empêchant l'eau de s'écouler correctement par fortes pluies et causant alors des inondations pour les voisins.

Alors maintenant, vous savez, ne faites pas preuve d'incivisme, apportez vos déchets verts en déchèterie !

Traitement des déchets verts

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement : broyage sur place, apport en déchèterie dans les limites des volumes acceptés, valorisation directe :

Le brûlage des végétaux est interdit.

Rappel des horaires de déchèterie :

LA TRÉBUSSONNIÈRE - 85500 Les Herbiers

• **Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi :**

9h - 12h et 14h30 - 17h30

• **Mardi - Jeudi :**

14h30 - 17h30

(autres déchèteries sur le site de la communauté des communes du pays des Herbiers :



Les bonnes pratiques estivales

Gênes de voisinage

Quoi de plus énervant que d'avoir le bruit de la tondeuse à gazon du voisin qui couvre les conversations alors que vous prenez votre repas sur la terrasse ? Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de **bonnes relations avec ses voisins**.

De manière générale, le Code de la santé publique stipule qu'« *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé* » (art. R1336-5). Sont concernés les bruits émanant :

- D'individus (chants, cris, fête...);
- D'animaux;
- D'objets (instruments de musique, télévision, outil de bricolage ou de jardinage...).



Ils sont donc considérés comme dérangeants dès lors qu'ils sont répétés, intenses et durables, et ce quelle que soit l'heure. Lorsqu'ils interviennent entre le coucher et le lever du soleil, il y a tapage nocturne.

Attention, en zone rurale, il y a une certaine tolérance vis-à-vis des nuisances sonores (cri du coq, canon effaroucheur ...) dans la mesure où les bruits décrits constituent des inconvénients incontournables de la vie à la campagne.



Quoi faire : Allez voir le propriétaire d'où proviennent les nuisances pour lui parler de votre gêne et lui demander de faire le nécessaire pour que ça cesse.

ENTRETENONS DE BONNES RELATIONS ENTRE VOISINS.

Dans le respect de tous, pour vos travaux extérieurs et/ou intérieurs bruyants :

Horaires autorisés par arrêté préfectoral :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00



Agenda Saint-Paul-en-Pareds

Du jeudi 26 au dimanche 29 juin Championnats de France cyclisme sur route

- **Jeudi 26 juin** : Contre la montre Femmes et hommes
- **Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juin** : Epreuves en ligne femmes et hommes (amateurs et professionnels).
- **Village animation sur les 4 jours** : voir programme sur le site de la ville des Herbiers et à l'office du tourisme du Pays des Herbiers



Dimanche 15 juin Marché de producteurs et de créateurs Château du Boistissandeau

Tout public - 10h00 à 18h00 - Bar et restauration sur place

Mardi 17 juin -14h40 Ciné seniors : Un p'tit truc en plus

Tarif préférentiel : 4€
Cinéma le grand Lux, Les Herbiers

Vendredi 27 juin -17h30 Jeu de piste suivi de l'inauguration de la cour de l'école végétalisée

Lundi 7 juillet-9h15 à 12h15 Les jeunes Pousses en famille pour les 0-3 ans

Dojo, Les Herbiers



Dimanche 13 juillet Fête Nationale

Bal populaire- Pré de la kermesse
Organisé par les Jeunes FARFADETS
Bar et restauration sur place



Jeudi 24 juillet Programmation Office du tourisme « les Noctambules »

Spectacle de Magie en soirée
Tout public – Pré de la kermesse

Dimanche 19 octobre Chrono des nations

Routes privatisées pour la course du chrono
le 19 octobre.

LE CHRONO
CYCLISME • FOOTBALL • FESTIVITÉS

St Paul en Pareds
Commune à vivre

Découvrez toute l'actualité, les infos pratiques sur notre site :

www.saintpaulenpareds.fr

Rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/saintpaulenpareds
www.instagram.com/saintpaulenpareds

MAIRIE 42 rue de l'Église • Tél. 02 51 92 03 20 • mairie@saintpaulenpareds.fr



HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h30